

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 avril 2020

Coronavirus-COVID 19 à La Réunion Pas de nouveau cas confirmé

Ce mardi 14 avril, pour la première fois depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020, la préfecture et l'Agence Régionale de Santé ne confirment aucun nouveau cas de Covid-19. Le nombre total de cas recensés reste donc à 391. Cependant, malgré la diminution du nombre de cas, l'activité de dépistage et de confirmation biologique par les laboratoires reste à un niveau élevé.

385 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS et Santé publique France.

- **Bilan des cas investigués**

Les chiffres du jour :

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	277
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	66
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	42
Nombre total de cas investigués	385

Les cas importés représentent 72 % des cas.

- **Situation sanitaire :**

Cas hospitalisés hors service de réanimation	25
Cas hospitalisés en service de réanimation	3

- **Tranches d'âge des cas investigués :**

0 à 14 ans	7,1 % (26 cas)
15 à 44 ans	41,6 %
45 à 64 ans	39,5 %
65 à 74 ans	7,7 %
75 ans et plus	4,1 %

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



• **Un niveau élevé du nombre de dépistages :**

L'activité de dépistage et de confirmation biologique par les laboratoires **reste à un niveau élevé et stable malgré la diminution du nombre de cas.**

- **Du 23 au 29 mars, 1 800 analyses** ont été réalisées
- **Du 30 mars au 05 avril, plus de 2 800 analyses** ont été réalisées
- **Du 6 au 12 avril, plus de 3 000 analyses** ont été réalisées

Le taux de positivité (pourcentage de résultats positifs ramenés à l'ensemble des résultats d'analyse atteint un niveau très bas, à environ 1,5 % d'analyses positives, confirmant ainsi la très large couverture de dépistage réalisée pour au final un nombre de cas confirmés actuellement globalement faible.

Cette forte activité des laboratoires s'explique par un élargissement des indications de dépistage :

- **Patients fragiles**, co-morbides ou à risques présentant un ou plusieurs signes évocateurs de COVID19 ;
- **Soignant symptomatique ;**
- **Patient symptomatique** avec signes évocateurs de COVID19 : association de 3 ou 2 signes évocateurs ;
- **Soignant asymptomatiques de retour de voyage** dans les 15 derniers jours, ou contact d'un patient COVID19 sans protection ;
- **Personne asymptomatique**, contact familial d'un COVID19+ ;
- **Personne asymptomatique, contact d'un COVID19+ et contact étroit avec personne fragile ;**
- **Personne asymptomatique de retour de voyage** dans les 15 derniers jours, et devant travailler avec exposition au public ;
- **Entrant en EHPAD** ou établissement médico-social ;
- **Résident symptomatique en EHPAD** et établissement médico-social ;
- **Tous les soignants d'établissement où a été identifié un résident COVID19+**, et les résidents contacts de façon large ;
- **Entrant en établissement de santé ayant voyagé dans les 15 derniers jours** ou ayant eu un contact avec patient COVID19 ;
- **Sortie des centres de quatorzaine obligatoire** pour les personnes arrivant à la Réunion.

• **Investigations en cours**

L'écart entre le nombre de personnes investiguées et confirmées correspond à des situations de personnes injoignables depuis plusieurs semaines.

A ce jour, près de 3 000 personnes ont été identifiées dans le cadre du contact-tracing organisé par l'ARS.

Toutes ces personnes ont été contactées par l'ARS afin de leur demander un confinement strict, de s'assurer de leur état de santé, de les orienter sans délai vers le SAMU-15 en cas d'apparition de signes et de leur livrer des masques afin de s'assurer d'une protection envers leur entourage proche.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Ces personnes font actuellement l'objet d'un suivi actif à 3 niveaux :

- Il est demandé à ces contacts de rappeler tous les jours un numéro vert dédié dans le cadre de leur auto-surveillance prescrite par l'ARS ;
- Les contacts qui ne rappellent pas régulièrement le numéro vert sont rappelés (dans le cadre d'une collaboration avec le CIC du CHU) à mi-parcours de leur quatorzaine pour s'assurer du maintien de leur isolement et de leur état de santé ;
- l'opérateur chargé du numéro vert rappelle tous les contacts en fin de quatorzaine pour leur signifier la fin de leur quatorzaine et s'assurer là encore de leur état de santé.

Recommandations à suivre

- **Respecter les consignes de confinement**
- **Limiter au maximum ses déplacements qui sont nécessaires** (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- **Se protéger avec les gestes barrières**

Il convient de rappeler ces gestes barrières qui constituent à ce jour le meilleur moyen de limiter la propagation du virus :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Contactez le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent ;
- Evitez tout contact avec votre entourage
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez des mouchoirs à usage unique
- Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades

Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus



COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

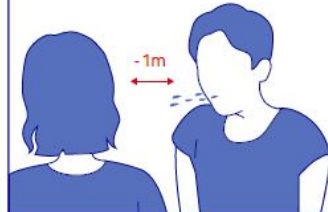


Saluez sans se serrer la main,
évitéz les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection
de gouttelettes

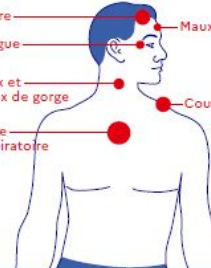
• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre
Fatigue
Toux et
maux de gorge
Gêne
respiratoire

Maux de tête
Courbatures



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le
territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la
circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du
retour à la normale

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974

